

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Avec Force Ouvrière pour l'emploi, les salaires et la pratique contractuelle.

Les délégués Force Ouvrière viennent de signer le protocole électoral, qui va permettre de préparer les élections professionnelles qui se dérouleront le 24 mars 2016.

Vous êtes **tous concernés** par ces élections. Elles vont vous permettre de voter pour élire les délégués du personnel et les représentants du Comité d'Entreprise, qui vous représenteront pendant ces **quatre prochaines années**. Le protocole électoral prévoit donc deux élections pendant le temps de travail, avec vote à bulletin secret pour élire :

Les délégués du personnel qui seront élus sur deux sites Gimont et Périole (les personnels de Portet et Purpan sont rattachés à Périole) répartis en deux collèges :

	Position hiérarchique	Postes à pourvoir			
		Gimont		Toulouse	
		Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
1 ^{er} Collège	Coef de 190 à 240	3	3	2	2
2 ^{ème} Collège	Coef de 255 à 400 et personnel cadre	2	2	8	8

Les représentants au Comité d'Entreprise quand à eux se présenteront à vos suffrages sur l'ensemble des sites mais avec une répartition sur trois collèges :

	Position hiérarchique	Postes à pourvoir	
		Titulaires	Suppléants
1 ^{er} Collège	Coef de 190 à 240	2	2
2 ^{ème} Collège	Coef de 255 à 400	4	4
3 ^{ème} Collège	Personnel cadre	2	2

Le **rôle principal des délégués du personnel** sera de vous représenter auprès de l'employeur et de porter les **réclamations individuelles ou collectives des salariés** en matière d'application du code du travail, des conventions collectives et des accords d'entreprise.

Vos **représentants au Comité d'Entreprise** auront d'autres attributions :

Sur le plan économique, ils interviendront afin de permettre **une prise en compte de vos intérêts**, volume ou structure des effectifs, durée du travail, conditions d'emploi, de travail et de formation professionnelle.

Ils gèreront également les **activités sociales et culturelles**, vous pouvez ainsi bénéficier de différents avantages en matière de bien être, de santé au travail, de loisirs, de logement, de vacances, etc.

Les salariés qui se présentent sur les listes Force Ouvrière, vous connaissent **parce qu'ils vous ressemblent et vous côtoient tous les jours**. Compagnons, Ingénieurs, Agents Administratifs, Cadres, Agents de maîtrise ou Techniciens, présents dans chaque atelier, chaque bureau, ils connaissent votre vécu professionnel, **car c'est aussi le leur**.

ELECTIONS DP et CE

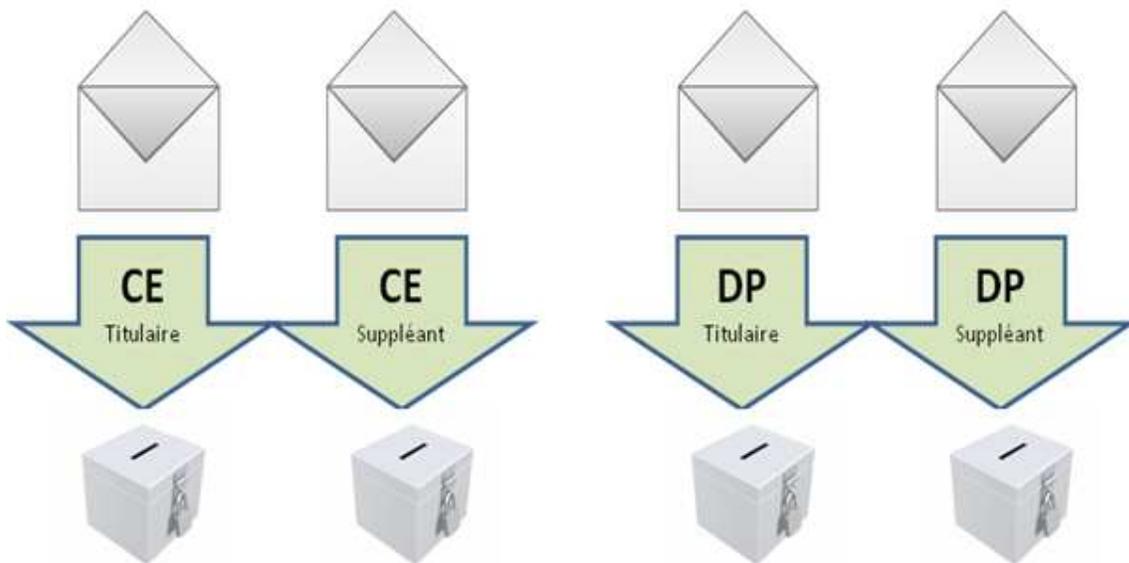
LE 24 MARS 2016

Vous serez donc appelé à voter dans 4 bureaux de votes correspondants à votre collège pour :

- les élections de vos **délégués du personnel** :
 - les listes **titulaires**,
 - les listes **suppléants**.

et

- les élections de vos **représentants au Comité d'Entreprise** :
 - les listes **titulaires**,
 - les listes **suppléants**.



VOTEZ, FAITES VOTER FORCE OUVRIERE